



Vendre les notes de ses cours

Par **spip**, le **28/03/2010** à **19:49**

Bonjour,

Je voudrais savoir si on (moi ou quelqu'un d'autre) peut vendre ses notes de cours. Y'a-t-il des droits d'auteurs à verser à quelqu'un (profs qui auraient dispensé les cours et/ou élèves qui auraient rédigé les notes) ? Si oui, quel pourcentage doit-on leur verser ?